

Réponse du Cercle de l'Industrie au Livre Vert de la Commission européenne « Renforcer le financement de long terme de l'économie européenne »

Principaux messages

L'accès au financement est un élément clé de la compétitivité d'une économie. Or, les entreprises industrielles ont des difficultés à financer non seulement leurs grands projets d'infrastructures comportant une part non négligeable de risque (dans les secteurs de réseaux : énergie, eau, télécoms, etc.), mais aussi la simple acquisition d'actifs de production (dans le secteur de l'aéronautique). Par ailleurs, les horizons de temps des financements disponibles se sont considérablement raccourcis.

Pour remédier à ces difficultés, le Cercle de l'Industrie formule les recommandations suivantes :

-Le législateur européen devrait veiller à que les réformes réglementaires et prudentielles du système financier (Bale III, Solvency II) n'aient pas pour effet de restreindre l'accès des entreprises manufacturières au crédit et aux garanties bancaires.

-Les banques doivent pouvoir continuer à être le principal fournisseur de financements de long terme des entreprises non financières dans l'UE.

-Les marchés financiers devraient bénéficier d'un encadrement stable sur le plan fiscal et harmonisé au niveau européen. L'épargne et l'investissement de long terme devraient être davantage encouragés, notamment fiscalement.

-Les systèmes actuels de crédit et de garanties performants existant au plan national (la Coface en France) ou européen (la Banque Européenne d'Investissement) devraient être étendus. Les organes de financement public (tels que les banques de développement) devraient compléter l'action des investisseurs privés et prendre en charge les parties les plus risquées des financements de projets industriels.

-Les normes comptables devraient refléter davantage les fondamentaux économiques des entreprises, ce que ne permettent pas les normes IFRS actuelles qui ne sont pas adaptées aux besoins de l'économie réelle.